



FORMATION EN FRANÇAIS

Perfectionnement en langue française, oral et écrit, niveau B1

INFORMATIONS

Durée :

80 heures
3 heures par semaine
27 semaines

Lieu :

CDAFAL68

3, rue Georges Risler
68100 MULHOUSE

Coût pédagogique

Forfait 80 heures /une
personne : 2 880 €

Renseignements et inscription

Mme KOBEL
Mme AHMANE
Tél : 03 89 42 85 20
Fax: 03 89 42 85 20
cdfal68.asl@hotmail.fr

Intervenante

Aines BENOENNANE

Responsable

Malika AHMANE
Coordnatrice ASL

Public concerné / Prérequis

Adultes francophones dont la situation professionnelle nécessite une aisance à l'écrit. Ce cours est destiné aux personnes maîtrisant le français au niveau A2.

Notre association étudiera l'adaptation des moyens de la prestation de formation pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs

- Consolider et compléter les acquis en orthographe, grammaire et syntaxe.
- Appliquer les règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.
- Rédiger des textes en utilisant les règles de syntaxe et de concordance des temps.

Programme

1. Discrimination orale et écrite de divers sons :

- Distinguer à l'oral les principaux sons par opposition.
- Comprendre, s'appropriier les graphies des différents sons.
- Appliquer à l'écrit les règles des sons en position finale.
- Connaître les différents accents et leur utilisation.
- Discriminer les homophones à l'écrit.

2. Orthographe et syntaxe :

- Comprendre la coordination et la notion de phrases subordonnées.
- Appliquer les règles de ponctuation dans la composition écrite.
- Ordonner les mots dans la phrase selon leur nature grammaticale.
- Appliquer les règles des consonnes doubles.
- Comprendre l'antonymie, la paronymie et la synonymie.



3. Grammaire et conjugaison :

- Appliquer les règles des accords du nom et de son déterminant.
- Connaître les caractéristiques et la place des différents adverbes.
- Distinguer les groupes verbaux.
- Assimiler les règles de conjugaison et d'utilisation des temps des principaux modes verbaux.
- Appliquer les règles des accords verbaux.
- Respecter les règles de la concordance des temps.

Méthodes pédagogiques / Moyens techniques

- Pédagogie différenciée pour la conduite de l'apprenant sur la voie de l'autonomie à l'écrit.
- Méthode participative et démonstrative.
- Des activités en vue de mettre en application les apprentissages.
- La salle de formation est équipée des vidéoprojecteur, imprimante multifonction, tableau blanc et connexion internet. Accès aux supports de cours.

Évaluation de la formation

- Évaluation formative des compétences au cours de la formation à l'aide d'une grille grâce à laquelle le formateur pourra mesurer les acquisitions.
- Evaluation objective afin de mesurer le degré d'autonomie de l'apprenant.
- Remise des grilles de compétences tout au long du parcours et des attestations en fin de formation.